

**Extrait du registre des délibérations du Conseil
Municipal**

Séance du 16 juin 2026

Sous la présidence de M. Philippe BROLY, Maire

Membres en fonction :	19
Membres présents :	18
Membres absents non-excuses	0
Membres absents excusés :	0
Membres absents avec pouvoir :	1

Conseillers présents : Mmes et MM., Philippe BROLY, Yves ROTT, Sandra STRASSER, Edouard CAU, Lucienne ZWINGER, Alain KAPFER, Patricia SCHOTT, Emmanuel RAPIN, Adeline SCHIFF, Raphaël HENNINGER, Julie SCHLEGEL, Julien HAGUENAUER, Elisabeth HIBOU, Enola WIND, Alexandre WAHNERT, Françoise ADLER, Thierry FOHRER et Nathalie TRAPP

Absents ayant donné procuration : M. Patrick KAUFFMANN procuration à Mme Adeline SCHIFF

Absents excusés : Néant

Absents non excusés : Néant

Secrétaire de séance : M. Edouard CAU

DCM-2026-06-11 : RESSOURCES HUMAINES – modification de la durée hebdomadaire de service des ATSEM

Trois postes d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles à temps non complet sont actuellement ouverts et pourvus à la Commune d'Offendorf. Compte-tenu de l'annualisation du temps de travail de ces personnels, le calcul hebdomadaire pour l'année scolaire 2026/2027 passe à 26 heures 24 minutes, soit 26,39/35ème pour la période du 1er septembre 2026 au 31 août 2027 inclus (précédemment 26,83/35ème – 26 h 50)

Dans ce calcul il est tenu compte des horaires hebdomadaires, des jours de congés scolaires et des jours travaillés pendant les congés scolaires.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3, 1°,

VU le décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

Le Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité,

- **FIXE** la durée hebdomadaire de service des ATSEM pour l'année scolaire 2026-2027 à 26 heures 24.

Lu, approuvé et signé.

Suivent les signatures du Maire et du secrétaire de séance.

POUR EXTRAIT CONFORME

Offendorf, le 16 juin 2026



Edouard CAU
Secrétaire de séance

Philippe BROLY
Maire